COMMUNE DE PORT-VALAIS



AVIS

A l'occasion du 2ème tour de l'élection du Conseil d'Etat, les bureaux de vote seront ouverts selon les horaires suivants :

Au Bouveret (Villa Nauplia) et aux Evouettes Ecole du Grammont

Samedi

18 mars 2017

de 19 h 00 à 20 h 00

Dimanche

19 mars 2017

de 10 h 30 à 11 h 30

- 1. Au bureau de vote : Veuillez vous munir impérativement de la feuille de réexpédition
- 2. Par correspondance
 - a) par la poste: l'enveloppe de transmission postée, avec la feuille de réexpédition dûment signée, doit parvenir à la commune au plus tard le vendredi précédant le scrutin (17.03.2017)
 - b) en déposant votre enveloppe de transmission, avec la feuille de réexpédition dûment signée, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal, selon les horaires suivants:

lundi, mardi et jeudi 10h00 à 11h30 et de 15h30 à 17h00 de mercredi de 10h00 à 11h30 et de 15h30 à 18h30 vendredi de 10h00 à 11h30

- Un seul bulletin de vote officiel par enveloppe



- Les enveloppes déposées dans la boîte aux lettres du bureau communal seront considérées comme nulles.
- Une personne = une enveloppe de transmission (chaque votant doit utiliser sa propre enveloppe de transmission. Il n'est pas possible de regrouper des envois de plusieurs votants dans une seule enveloppe).

Administration communale de Port-Valais